

Villeret.
 Villemontais.
 Vandranges.
 Violay-Montepon.

Verrières.
 Vougy.
 Urbize.

§ 3.

SOUS-DIVISION DES DISTRICTS EN CANTONS
 ET FAROISSES.

1° *Le district de la ville de Lyon sera divisé en 30 cantons.*

INDICATION des DIVERS LIEUX.	NOMBRE DES HABITANTS		Montant des contributions (1)			
	PAR LIEU.	PAR CANTON.	PAR LIEU.		PAR CANTON.	
			l.	s. d.	l.	s. d.
Ville de Lyon	118,804	118,804	843,457	2 1	843,457	2 1
Faubourg de la Guil- lotière	5,525	6,875	31,544	6 »	46,508	13 »
Faubourg de Vaise . .	1,350		14,964	7 »		
TOTAUX		125,679			889,965	15 1

2° *Le district de l'intérieur ou campagne de Lyon est divisé en 15 cantons.*

1° BESSENAY.

Bessenay	1,200	5,500	9,151	19 »	44,511	79 »
Bressieu	450		4,171	14 »		
Brullioles	700		7,344	16 »		
Longessaignes	550		5,826	10 »		
Montrotier	1,350		8,417	7 »		
St-Julien-sur- Bibost et Bibost	400		4,578	1 »		
Villechenève	850		2,024	12 »		

(1) Ces contributions se composaient des impôts suivants : principal, accessoires, capitation, contribution représentative de la corvée et vingtièmes.